



Systèmes de pensée en Afrique noire

8 | 1987
Fétiches

Présentation

Presentation

Albert de Surgy



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/span/1007>

DOI : 10.4000/span.1007

ISSN : 2268-1558

Éditeur

École pratique des hautes études. Sciences humaines

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 1987

Pagination : 7-11

ISSN : 0294-7080

Référence électronique

Albert de Surgy, « Présentation », *Systèmes de pensée en Afrique noire* [En ligne], 8 | 1987, mis en ligne le 16 octobre 2013, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/span/1007>

© École pratique des hautes études

PRESENTATION

par

Albert de Surgy

"Quand on écrira l'histoire de la science des religions et de l'ethnographie, on sera étonné du rôle indû et fortuit qu'une notion du genre de celle de fétiche a joué dans les travaux théoriques et descriptifs. Elle ne correspond qu'à un immense malentendu entre deux civilisations, l'Africaine et l'Européenne"... "Il faut éliminer la notion de fétiche et de fétichisme de la théorie sociologique de ces religions qui ont été jusqu'ici considérées comme en étant exclusivement composées".

(Marcel Mauss, 1907, rééd. Oeuvres complètes, II, 1969, p.244 et 245)

Le terme fétiche a la vie dure. Malgré les exhortations de Mauss et le sentiment général qu'il ne correspond à rien de correctement défini, on le trouve encore aujourd'hui en usage. Non seulement une revue financière ("Le Revenu Français") nous présente par exemple, à la rubrique "objets d'art", une cote des "fétiches" du Zaïre ou du Burkina-Faso, mais surtout la plupart des ethnologues qui en dénoncent ouvertement l'ineptie ne résistent pas eux-mêmes à l'employer de ci de là dans leurs ouvrages.

L'indéniable difficulté des uns et des autres à s'en défaire n'indiquerait-elle pas qu'il correspond, en dépit de ses défauts, à quelque chose de terriblement présent pour la désignation de laquelle nous ne savons encore nous référer à aucun concept adéquat?

Dans le souci de réhabiliter les cultures africaines, le propos essentiel de Mauss n'était-il pas de nous faire renoncer à toute définition du fétiche analogue à celle du Petit Littré où nous le trouvons vaguement présenté comme "objet naturel, animal divinisé, bois, pierre, idole grossière qu'adorent les nègres" ? Si tel était le cas, reconnaissons que les préjugés implicitement véhiculés par de tels énoncés ne sont plus aujourd'hui de nature à nous effrayer. Il est reconnu que les Africains n'idolâtraient pas n'importe quoi, adhèrent à des systèmes religieux fort complexes et ne sont pas moins attachés que nous aux valeurs spirituelles. Ils entretiennent cependant avec des objets sacrés ou jugés puissants des relations singulièrement fortes, dignes de requérir notre attention.

Reconnaissant que peu de mots ont été employés de façon aussi déroutante, W.G. Aston ("Encyclopedia of Religions and Ethics") constate que les objets nommés fétiches comportent cinq acceptions différentes : a) corps animés ou inanimés, ou phénomènes naturels, distingués du reste de l'environnement du fait qu'ils éveillent en l'homme de salutaires ou nobles sentiments, b) représentations ou symboles de divinités ou de grands ancêtres, c) lieux de fixation d'esprits de la nature ou d'âmes des défunts, d) objets manifestant par eux-mêmes un pouvoir magique ou permettant à certaines personnes, ou aux divinités auxquels ils sont consacrés, d'exercer un tel pouvoir, e) enfin objets simplement nécessaires à l'exécution de sortes de drames rituels.

En réalité, observe-t-il, les différentes catégories de fétiches se mélangent ou se transforment souvent les unes dans les autres d'une façon qui laisse perplexe : un objet révééré par quelqu'un pour ses qualités intrinsèques peut être considéré par quelqu'un d'autre ou apparaître bientôt comme le symbole d'une divinité ou comme l'habitable d'un esprit, et peut en outre servir à une représentation rituelle. L'action d'un talisman, d'un charme ou d'un "médicament" peut être renforcée par une incantation ou une prière ayant pour effet de le transformer à la longue en symbole ou en habitacle de la puissance, de la divinité ou de l'esprit sollicité.

Dans ces conditions, devons-nous déplorer la confusion où nous plonge trop fréquemment l'imprécision du terme ou apprécier qu'il confère une dénomination globale à un ensemble d'objets magico-religieux que nul n'est parvenu jusqu'ici à répartir en catégories convenables ?

Une élimination pure et simple de la notion de fétiche et de fétichisme nous laisserait par ailleurs bien dépourvus en face de faits essentiels, absolument incontournables en Afrique Noire. Des objets singuliers, appelés par Jean Bazin "choses-dieux" (in "Le temps de la réflexion", 1987, p. 253 ss.), s'y trouvent en effet révéérés et redoutés à l'égal des dieux bien qu'ils aient été composés par les hommes ou choisis à leur initiative. Symboles divins ou réceptacles d'esprits y sont soignés, nourris et abreuvés à titre d'organes sacrés et vivants, indispensables à l'efficacité d'agents immatériels néanmoins autonomes. Les hommes surtout osent y exercer de l'ascendance sur la plupart des entités dont ils sollicitent le jugement ou des secours, s'adressant à elles sur un ton de commandement plus que de prière et n'hésitant pas à les menacer de rejet s'ils ne reçoivent pas satisfaction.

Ce dernier trait avait attiré l'attention de Hegel qui en déduisit que le fétiche consistait en une objectivation concrète du propre pouvoir des individus. Les Africains, nous affirme-il ("La Raison dans l'histoire", Plon, Paris 1965), "font de leur pouvoir un objet de représentation extérieur à leur conscience et lui donnent une figure... Attendu que cette objectivation n'est rien d'autre que le même arbitraire individuel parvenant à la contemplation de lui-même, ce libre-vouloir reste maître de son image... Un tel fétiche... reste pure créature qui exprime l'arbitraire du créateur et qui demeure toujours entre ses mains".

A sa suite, d'autres n'eurent pas grand mal à envisager le fétiche comme une objectivation, non plus cette fois d'un arbitraire individuel mais d'un arbitraire social. Ils y virent signifiées des puissances inhérentes aux groupes et aux interactions entre des groupes.

L'interprétation de Hegel serre de si près la réalité qu'elle s'apparente à un constat. Au sud du Togo il m'est arrivé d'observer une cérémonie de fin d'initiation au **vodu xevieso** qui consistait essentiellement, après avoir fait espérer aux sujets qu'ils allaient enfin "voir" le **vodu** quand on leur débanderait les yeux dans un coin de forêt réservé à cet effet, à calmer leur déception en leur révélant qu'ils n'en auraient jamais une perception objective car il résidait en eux-mêmes.

Gardons-nous cependant d'exploiter abusivement l'idée d'une attribution au fétiche d'un pouvoir en réalité obscurément détenu par l'homme. Un fétiche n'est jamais le simple reflet, dont son utilisateur serait dupe, de causes effectives qui opéreraient dans l'inconscient individuel ou collectif. Loin de résulter d'une objectivation passive à laquelle certains sujets se livreraient sans s'en rendre compte, il est le fruit d'un travail d'objectivation nécessitant le recours à des outils appropriés et permettant d'intervenir, sous contrôle de la volonté, à des niveaux irrationnels ou émotionnels difficilement maîtrisables.

Les Africains ne s'entourent pas de "fétiches" sans le savoir. Ils les adoptent délibérément, en assumant certains risques, dans le cadre d'institutions disposant à cet effet de spécialistes et en se référant aux codes symboliques de la société à laquelle ils appartiennent.

Par ailleurs, comment imaginer que l'homme ait autorité sur les esprits qu'il fréquente ou les dieux qu'il s'est choisis ? Les Africains estiment ne pouvoir acquérir pareille autorité qu'à l'aide de "choses" identifiant des puissances impersonnelles de l'univers oeuvrant simultanément en eux et autour d'eux. Parmi les informateurs les plus qualifiés, plusieurs nous affirment que de telles puissances, ayant servi à élaborer dans le secret le projet de la création, sont supérieures aux divinités, aux ancêtres et aux âmes en peine de défunts. Ils les situent au faite d'un édifice religieux qui a pour rôle de nous unir en acte, avec la participation de toutes les entités spirituelles intermédiaires, au principe du souffle vital qui porte le monde à l'existence et en assure l'unité.

Un tel recours à des objets supra-divins pour mobiliser les ressources vitales de l'homme jusqu'à en parfaire la connexion avec leur racine universelle n'est pas de nature à attirer sur les religions africaines une suspicion d'archaïsme ou de dégénérescence; mais existe-t-il une autre appellation que celle de fétichisme qui en dénote mieux la spécificité ?

Le débat relatif à l'emploi de la notion de fétiche en anthropologie reste donc ouvert. Le meilleur moyen de le faire progresser est sans doute de recueillir sur le terrain les données précises qui continuent de faire défaut pour l'alimenter, tant le discrédit sur les pratiques en question induit à négliger de les observer et de les analyser avec le soin qu'elles méritent.

Les articles réunis ci-dessous apporteront une première contribution en ce sens. Ils constituent le tout premier résultat d'un travail de réflexion engagé par une équipe du laboratoire "Systèmes de Pensée d'Afrique Noire".